

Quels sont nos modes d'interventions ?

Prestataire : " Les Petits Pieds " sont l'employeur des intervenants à domicile.

Mandataire : Le client est l'employeur ;
" Les Petits Pieds " accompagnent le client dans la sélection et toutes les démarches administratives.

VOUS CHOISISSEZ LE MODE PRESTATAIRE :

Toute absence de la salariée fait l'objet d'un remplacement.
L'arrêt des prestations n'entraîne aucun coût supplémentaire.
Seule l'entreprise sélectionne les intervenants .
Le prix horaire est supérieur à celui du service mandataire.

VOUS CHOISISSEZ LE MODE MANDATAIRE :

Présélection des salariés et gestion des contrats de travail,
bulletins de paie, etc... par " Les Petits Pieds".
Choix final de la sélection par le client.

Notre organisation :

Etude des besoins par téléphone ou lors d'un passage à nos bureaux.

Évaluation à domicile et recherche de l'intervenante adaptée à la famille.

Suivi régulier des prestations du travail des intervenantes et évaluations téléphoniques avec les parents.

Cahier de liaison entre la famille, l'intervenante et " Les petits Pieds " pour ajuster le service rendu.

Aide à la constitution du dossier de prise en charge

Allocation de garde d'enfant à domicile par la CAF (AGED / PAJE).

Nos conditions générales :

Art. 1 - Notre société s'engage à respecter la déontologie mise en œuvre (respect des personnes et des biens, interventions individualisées, assurer la relation triangulaire entre la famille, les intervenants et la gérante).

Art. 2 - Notre société s'engage à évaluer régulièrement les prestations réalisées et le travail des intervenants.

Art. 3 - Pour toute proposition faite à l'occasion d'une visite à domicile, un bordereau de rétractation de l'offre d'un délai de 7 jours est laissé au client (Art L 121-21 du Code de la Consommation).

**Société agréée par le Ministère du travail,
des relations sociales et de la solidarité**

**Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 17h.**

**En dehors des heures d'ouverture,
une permanence téléphonique est assurée,
de 8h30 à 18h au 06 61 00 82 49.**

Déduction d'impôt dans la limite du plafond fixé par la loi.
**DEDUCTION
DE
50%
DES SOMMES
VERSEES**

les petits
pieds

*Garde
d'enfants
à domicile*

*Soutien
scolaire*



84000 AVIGNON

Tél. 04 90 82 47 19

Port. 06 61 00 82 49

Site : lespetitspieds.com

SECTEUR D'INTERVENTION : 84 - 30 - 13

Que font les petits pieds pour vos bambins ?

Veiller au bien-être du tout petit (moins de 3 ans).

Prise en charge de la sortie de l'école jusqu'à la maison (plus de soucis de voir les enfants attendre devant les grilles de son école).

Aider et s'assurer que les devoirs soient bien faits.

Concocter des petits repas.

Réaliser des desserts (gâteaux pour les anniversaires, crêpes pour la chandeleur, ...).

Organiser des jeux.

Faire des lectures (contes, histoires...).

Pour quels bambins ?

Les tout-petits (moins de 3 ans)

Garde à votre domicile

Promenade

Eveil à l'aide de petits jeux, début de la communication...

Repas

Toilette (bain et soins courants)



DU CP A L'ENTREE EN 6^{ème}

Aider l'enfant dans ses devoirs de classe.

Vérifier la tenue des cahiers.

Faire réciter les leçons.

Apprendre à préparer le cartable.

Rendre l'enfant autonome pour l'entrée au collège.



COLLEGE ET LYCEE

Evaluation du niveau de l'élève.

Besoins souhaités de l'élève et des parents.

Mise en place d'exercices complémentaires au programme scolaire.

Approfondir les notions de cours abordées à l'école.

Donner ou redonner confiance, et envie de progresser.

Cahier de correspondance entre la famille et le formateur.

Bilans trimestriels envoyés à la famille.



NOS FORMATEURS

sont recrutés selon les critères suivants :

Expérience.

Capacité d'adaptation aux besoins individuels de chacun.

Communiquer de bonnes méthodes de travail.

Savoir motiver les élèves.

Qui va s'occuper de vos enfants ?

Nos intervenantes sont sélectionnées avec une très grande rigueur et selon les critères suivants :

Diplômées petite enfance (Auxiliaire de Vie Sociale) et/ou expérience de plus de 3 ans (pour les tout-petits)

Bac +2 minimum pour l'aide aux devoirs, préférence donnée aux intervenantes ayant le BAFA (pour les plus grands)

Continuité du service : Notre vivier de compétences permet de pallier, dans la mesure du possible aux remplacements en cas d'absence. Une enquête annuelle est réalisée sur la qualité des interventions.